

Étendre son autorisation d'exercice de conducteur de taxi

Référence : FPROSER002

Thématique : Me former aux métiers de services

FORMATION AUX METIERS DE SERVICE

Taux de satisfaction 2025 : 100%

100% des stagiaires se déclarent satisfaits

concernant la possibilité de mettre en œuvre les connaissances acquises en formation dans leur activité

« Vous permettre de poursuivre l'exercice de votre métier de conducteur de taxi dans un département autre que celui dans lequel vous avez obtenu votre examen. Formation MOBILITÉ. »

Objectifs

Etendre son activité de conducteur de taxi dans un département autre que celui dans lequel la carte professionnelle a été obtenue *.

A l'issue de la formation, vous serez capable de connaître : le nouveau département d'exercice de votre activité taxi

1. Le territoire ADMINISTRATIF
2. Le territoire TOURISTIQUE et CULTUREL
3. Le territoire ROUTIER
4. La réglementation locale

(* Arrêté du 17 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 11 août 2017 relatif à la formation continue des conducteurs de taxi et conducteurs VTC et à la mobilité des conducteurs de taxi

Public

- Conducteurs de taxi

Contenu

1. Connaître le territoire ADMINISTRATIF

- Découpage administratif du département, villes préfectorales, arrondissements, cantons, communes, bâtiments publics et médicaux

2. Connaître le territoire TOURISTIQUE et CULTUREL

- Les principaux sites touristiques, manifestations culturelles du département.

3. Connaître le territoire ROUTIER

- Les principaux axes routiers et dessertes du département

4. Connaître la réglementation LOCALE

- Les textes régissant l'activité de conducteur de taxi ; le contenu de la convention conclue avec la caisse primaire d'assurance maladie ; les arrêtés préfectoraux et municipaux relatif au département

Prérequis

- Être titulaire de la carte professionnelle de conducteur de taxi en cours de validité

Méthodes mobilisées

- Formation en présentiel
- Apports théoriques, exercices, QCM

Moyens mobilisés

- Salle de formation avec accès Internet et équipée selon les besoins : vidéo projecteur et/ou ENI et/ou tableau blanc et/ou paper board, support d'animation et technique

Délais et modalités d'accès

- Sur dossier d'inscription toute l'année
- 2 sessions par an : Février et Septembre
- Places limitées

Modalité d'évaluation

- Evaluation des acquis en début et fin de formation
- Une attestation du suivi de la formation à la mobilité est remise en fin de formation.
- Une autorisation d'exercice est ensuite délivrée par le préfet du département
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires

Durée

- 2 jours en présentiel (14 heures)

Tarif

- **478€ net de taxe au total** (soit 239€/jour)
- Possibilité de prise en charge totale ou partielle selon les conditions des organismes de financement de la formation professionnelle

Lieux de formation

- ANGERS, CMA Formation, 3 rue Darwin
- LAVAL, CMA Formation, 39 avenue de Chanzy
- LE MANS, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, 5 cour Etienne-Jules MAREY



Accessibilité

Pour les personnes qui rencontreraient des difficultés issues d'une situation de handicap, même léger, merci de nous contacter afin d'établir les modalités d'accessibilité et d'adaptation à la formation.

Nous contacter



Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire

Siret : 130 020 688 00011

Code APE : 9411Z

Date de mise à jour : 20 mars 2026

Délivré par:

- Le Mans (CMA72 formation continue) : 5, cour Etienne-Jules Marey - CS 81630 - 72016 LE MANS CEDEX 2
- CMA Pays de la Loire (siège régional) : 6, boulevard des Pâtureaux - 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX
- Laval, CMA Formation Site Chanzy (53) : 39, avenue Chanzy - 53000 LAVAL
- Angers, CMA Formation (49) : 3, rue Darwin - CS 80806 - 49008 ANGERS CEDEX 01

Prochaines sessions:

- Angers, CMA Formation (49) - Les mardi 29 et mercredi 30 septembre 2026
- Inscription avant le 15/09/2026
- Le Mans (CMA72 formation continue) - Les mercredi 28 et jeudi 29 octobre 2026
- Inscription avant le 14/10/2026
- Laval, CMA Formation Site Chanzy (53) - Les lundi 23 et mardi 24 novembre 2026
- Inscription avant le 09/11/2026
- CMA Pays de la Loire (siège régional) - Programmation en cours, pour toute information sur une date, un lieu, nous contacter. - Pas de date limite d'inscription

Tarifs:

- CHEF(FE) D'ENTREPRISE - contact
- SALARIE(E) - contact